Technicien / Technicienne d'acquisition de données par drones et traitement par SIG (Systèmes d'Information Géographique)

Objectif

Cette action de formation permet de

- Préparer le certificat d'aptitude de télépilote de drones
- Etre capable d'inspecter des lieux/structures/sites via un drone
- Capturer les informations (photos, vidéos…) et recueillir des données graphiques et alphanumériques
- Procèder à des opérations de sélection, de traitement et d'analyse spatiale de données géographiques

Compétences ou/et métiers visés

- Piloter un drone
- Traiter les informations récoltées

Durée

- 80 h
- Calendrier établi de janvier 2023 à juin 2023

Contact administratif
Stéphanie Duvivier - stephanie.duvivier@univ-littoral.fr
03 21 46 55 20

Responsable de la formation
Charles Verpoorter- charles.verpoorter@univ-littoral.fr

Ingénieure de formation
Laurence Dubois - laurence.dubois@univ-littoral.fr

Lieu de la formation
FCU Côte d'Opale - Calais
Centre universitaire de la mi-voix
rue Ferdinand Buisson
62100 Calais
https://fcu.univ-littoral.fr

ulco Université Littoral Côte d'Opale

fcu La formation continue à l'université
UNIVERSITÉ DU LITTORAL CÔTE D'OPALE

Public concerné
Demandeurs d'emploi
Autre public sur demande

Pré-requis
Avoir le baccalauréat ou un équivalent ou faire valider son expérience professionnelle
Recrutement sur étude de dossier, de motivation lors d'un entretien individuel

Modalités pédagogiques
Formation en présentiel

Moyens Pédagogiques
Alternance de théorie et de pratique
Groupe spécifique
Télépilotage de drones (théorie et pratique); SIG

Modalités de validation
Attestation de fin de formation

Candidature/Modalités et délais d'accès
Mail à laurence.dubois@univ-littoral.fr

Accessibilité aux personnes handicapées
https://www.univ-littoral.fr/campus/handicapulco/

Tarifs
Pour les résidents des Hauts-de-France, prise en charge par le conseil régional pour les personnes en recherche active d'emploi, les salariés à temps partiel (- de 24h/semaine), les sportifs de haut niveau, les salariés en contrat aidé.

Mise à jour
le 06/01/23

Programme

Brevet télépilote Drones (60h)

Partie théorique
Permettre au stagiaire d'acquérir les connaissances et compétences nécessaires à l'exercice du métier de télépilote professionnel de Drones civils après obtention du brevet théorique de télépilote professionnel de drones civils auprès des services de l'aviation civile, suivant l'arrêté du 17 décembre 2015 régissant la circulation des aéronefs sans personne à bord, modifié par l'arrêté du 30 mars 2017 et du 1 juillet 2018 :

- Se préparer aux questions posées dans l'examen Certificat télépilote drone
- Maitriser les règles de l'air appliquées aux drones
- Introduire les notions administratives et règlementaires de la formation télépilote de drone.

Partie pratique
Formation pratique au pilotage de drones.
Technique de pilotage (simulateur et réel).

Module SIG initiation (20h)

Initier aux divers principes qui accompagnent les systèmes d'information géographique (SIG) ainsi qu'à leur mise en œuvre au travers des logiciels adaptés (i.e., ArcGIS ou Quantum GIS)

- Maîtriser le vocabulaire thématique, les systèmes de projection et le géo-référencement
- Structurer et gérer une base de données géo-référencées; l'exploiter par des représentations cartographiques pertinentes
- Compétences transversales :
  1. Maitriser les outils impliquant la conversion des données, l'analyse spatiale, les requêtes géographiques et par attributs ; les géo-traitements, gestion des bases de données géographiques / environnementales/ écologiques et/ou cadastres.
  2. Réaliser un plan communal de sauvegarde.